

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article1628>



# Gaby Clavier : RGPP & réorganisation de la Santé en Guadeloupe

- Actualité -



Date de mise en ligne samedi 15 octobre 2011

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

Depuis la loi HPST (Hopital - Patients - Santé - Territoire), la Guadeloupe est divisée en trois territoires de santé ; placés sous la responsabilité de L'ARS (Agence régionale de santé). L'un pour les Iles du Nord où, en dépit de la réforme territoriale ayant abouti à la création de deux collectivités distinctes, la santé reste une compétence de l'état ; un autre dit du Centre, comprenant la Grande-Terre, y compris Marie-Galante et la Désirade ; un troisième, comprenant la Basse-Terre et les îles des Saintes.

Ce regroupement est dans le droit fil de ce que l'on observe dans toutes les administrations